



ASSUMER LA FONCTION EMPLOYEUR DANS LES PETITES ET MOYENNES ASSOCIATIONS

FORMATION À DESTINATION DES DIRIGEANTS
ASSOCIATIFS BÉNÉVOLES

La Ligue de l'enseignement
en Franche-Comté s'engage aux côtés
des associations



En partenariat avec



SE FORMER, UN ATOUT POUR SON ASSOCIATION

Fédération d'éducation populaire regroupant en Haute-Saône près de 200 associations, la Ligue FOL 70 est le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) de la Haute-Saône. Elle organise chaque année, avec le soutien du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative), de la Région de Franche Comté, et en partenariat avec le Délégué Départemental à la Vie Associative, un cycle de formations à destination des bénévoles, utiles pour le fonctionnement de toute association, quelle que soit sa taille, son domaine d'activité.



En 2015, dans le cadre d'un accord national avec Uniformation, la Ligue FOL 70 a reçu pour mission de proposer un cycle de formation des dirigeants bénévoles des petites et moyennes associations employeuses (moins de 10 salariés).

Cette formation est proposée en partenariat avec l'association U3A (s'Unir pour Accompagner l'Action Associative) qui gère le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) en Haute-Saône, dispositif de conseil et de soutien aux petites et moyennes associations employeuses.

En effet, les structures employeuses du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire sont confrontées à un accroissement de la complexité de leur fonctionnement, notamment dans le domaine de la gestion sociale des personnels. Ceci se traduit par une charge de travail pour les dirigeants bénévoles qui n'ont pas obligatoirement les connaissances pour mener à bien ces nouvelles tâches. Cela se traduit aussi par des responsabilités accrues, pas toujours perçues à la hauteur des enjeux. En outre, la « judiciarisation » croissante de la vie courante, et aussi de la vie associative, impose une gestion des personnels la plus rigoureuse possible. Il s'agit aussi et enfin de passer de la gestion des ressources humaines (GRH) ... à une gestion humaine des ressources.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ◇ Informer et former les dirigeants associatifs
- ◇ Entrer dans la « culture » employeur
- ◇ Sensibiliser sur les responsabilités par des mises en situation
- ◇ Connaître les acteurs pouvant apporter un appui

LE PUBLIC CIBLÉ

- ◇ Dirigeants bénévoles d'associations employant moins de 10 salariés (tous les modules)
- ◇ Les modules 2 et 3 sont ouverts aux salariés exerçant une fonction de dirigeant au sein de l'association.

MODULE 1 : DÉFINIR LA FONCTION EMPLOYEUR, LE RÔLE DE CHACUN DANS L'ASSOCIATION ET LE POURQUOI DE L'EMPLOI

La connaissance du secteur de l'Economie Sociale et Solidaire

L'emploi au service du projet

Les droits et obligations des employeurs et salariés

➔ Le jeudi 16 avril 2015 de 18h à 21h

MODULE 2 : LE CHOIX DU CONTRAT, TOUT CE DONT JE DISPOSE DANS MA FONCTION D'EMPLOYEUR

Le cadre légal du travail

Les différents statuts coexistant au sein de l'association

Les formes d'emplois possibles

Les types de contrats de travail

➔ Le mardi 28 avril 2015 de 18h à 21h

MODULE 3 : LA VIE DU CONTRAT

Des études de cas

Des débats collectifs

Des repères pour répondre aux situations

L'environnement de la fonction employeur

➔ Le jeudi 21 mai 2015 de 18h à 21h

MODULE 4 : LA VIE DU CONTRAT (SUITE)

Le parcours du salarié au sein de l'association

Les procédures

Les outils disponibles

Les formes de rupture

➔ Le jeudi 28 mai 2015 de 18h à 21h



FORMATION DES BÉNÉVOLES



Contacts :

Ligue de l'enseignement de Haute-Saône

Sylvie Capiomont

03 84 75 95 85

scapiomont@fol70.org

Infos sur www.fol70.org



Association U3A

Emilie Geoffray

03 84 75 95 89

u3a-dla.70@orange.fr



Lieu des formations

29 bd Charles de Gaulle

BP 30137

70003 VESOUL CEDEX

Modalités pratiques

- La formation se déroule en 4 modules de 3 heures, à l'adresse ci-contre, sur inscription, en renvoyant par courrier, fax ou courriel, le bulletin ci-joint (un par personne).
- La formation est gratuite (prise en charge intégralement par Uniformation).
- L'inscription de l'association vaut pour la participation à l'ensemble des quatre modules (sauf pour les participants salariés qui ne peuvent s'inscrire qu'aux modules 2 et 3). Au regard des inscriptions, chaque association pourra inscrire une ou plusieurs personnes.
- Le nombre de places disponibles est limité : 8 associations minimum et 15 maximum.
- La priorité sera donnée aux associations cotisant à Uniformation. Des places seront laissées libres aux associations dépendant d'un autre OPCA, en fonction du nombre total d'inscrits.
- La Ligue FOL 70 enverra une confirmation d'inscription et informera les personnes inscrites en cas d'annulation, faute d'un nombre suffisant de participants.



AGIR AVEC LES ASSOCIATIONS !

Ce programme de formation est proposé avec le soutien financier d'Uniformation, OPCA de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre d'un programme national de soutien aux petites et moyennes associations employeuses. Un **organisme paritaire collecteur agréé** (par l'État), abrégé en **OPCA** est une structure associative à gestion paritaire qui collecte les contributions financières des entreprises qui relèvent de son champ d'application dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue des salariés et, dans le cas présent, des bénévoles, des entreprises de droit privé.





FORMATION DES BÉNÉVOLES
ANNÉE 2015

Nom :

Prénom :

Adresse :

Association :

Courriel :

Téléphone :

(ces informations sont indispensables pour pouvoir vous joindre)

S'inscrit pour le(s) module(s) suivant(s) :

Dirigeant bénévole

Modules 1 à 4 Les 16 avril, 28 avril, 21 mai et 28 mai 2015

Dirigeant salarié

Modules 2 et 3 Les 28 avril et 21 mai 2015

J'ai bien pris connaissance des conditions d'inscription et ***m'engage à prévenir les organisateurs en cas d'absence***, afin, le cas échéant, que d'autres bénévoles en attente de places disponibles puissent participer aux formations.

Fait à _____ le,

Signature

Bulletin à retourner par voie postale à

Ligue FOL 70, 29 Bd Charles de Gaulle, BP 30137

70003 VESOUL CEDEX

ou par courriel à crib@fol70.org

